

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01601

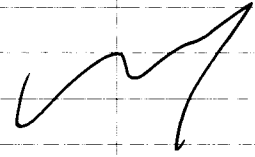
Numéro SIREN : 538 313 867

Nom ou dénomination : 2 IT SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/013180

Désignation de l'entreprise : SASU 2IT SOLUTIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 15			
Adresse de l'entreprise 19 RUE DE L'INNOVATION		42000 ST ETIENNE			
Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 5 3 8 3 1 3 8 6 7 0 0 0 3 7					
Neant <input type="checkbox"/> *					
<div style="border: 2px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE ST-ETIENNE 1311220201 013180 24 OCT. 2022 2011 B 1601 </div>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
Frais d'établissement *	AB		AC		
Frais de développement *	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	23 979	AG	23 979	
Fonds commercial (1)	AH	226 990	AI	226 990	226 990
Autres immobilisations incorporelles	AJ				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
Terrains	AN				
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	78 042	AS	52 728	25 314
Autres immobilisations corporelles	AT	414 743	AU	282 076	132 668
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU	2 610 631	CV		2 610 631
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD	160	BE		160
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*	BH	17 812	BI		17 812
TOTAL (II)	BJ	3 372 358	BK	358 782	3 013 575
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	748 070	BU		748 070
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 966	BW		8 966
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 904 744	BY	94 803	1 809 941
Autres créances (3)	BZ	569 728	CA		569 728
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités	CF	1 104 212	CG		1 104 212
Charges constatées d'avance (3)*	CH	16 586	CI		16 586
TOTAL (III)	CJ	4 352 306	CK	94 803	4 257 503
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 724 663	IA	453 586	7 271 078
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	0	(3) Part à plus d'un an
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes			CR		165 474
Clause de réserve de propriété *					
Immobilisations :			Stocks		Créances :

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISÉ *
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
IMMOBILISATIONS CORPORELLES
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)

ACTIF CIRCULANT
STOCKS *
CRÉANCES
DIVERS

Comptes de régularisation

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU 2IT SOLUTIONS		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500...000.....)	DA	500 000	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	30 334	632 331	
	Report à nouveau	DH	(65 625)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 081 674	498 003	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK	1 439			
TOTAL (I)	DL	1 597 822	1 680 334		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	151 965	163 389	
	Provisions pour charges	DQ	73 505		
	TOTAL (III)	DR	225 470	163 389	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 282 394	83 494	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 547 356	1 081 684	
	Dettes fiscales et sociales	DY	854 972	724 176	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	30 263	15 455	
	Autres dettes	EA	173 044	54 481	
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	559 757	352 829
TOTAL (IV)	EC	5 447 786	2 312 119		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 271 078	4 155 842		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 702 389	2 279 971		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 271 077.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 631 285.06 Euros et dégageant un bénéfice de 1 081 673.64 Euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société a acquis 100% des titres de la SASU IBL sise aux Echets (Miribel) pour un montant de 2 600 000€, financés par un emprunt de ce même montant auprès de la BNP. Une location gérance entre 2IT et IBL a pris effet au 01/11/2021. Une transmission universelle de patrimoine a été conclue entre 2IT et IBL, et sera effective sur l'exercice cloturant au 31 mars 2023.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	250 969		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	41 768		36 274
Installations générales agencements aménagements divers	103 387		30 399
Matériel de transport	313 186		43 848
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 963		
TOTAL	469 304		110 521
Autres participations			2 610 631
Autres titres immobilisés	160		
Prêts, autres immobilisations financières	26 650		162
TOTAL	26 810		2 610 793
TOTAL GENERAL	747 083		2 721 315

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			250 969	250 969
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			78 042	78 042
Installations générales agencements aménagements divers			133 786	133 786
Matériel de transport		87 040	269 995	269 995
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 963	10 963
TOTAL		87 040	492 785	492 785
Autres participations			2 610 631	2 610 631
Autres titres immobilisés			160	160
Prêts, autres immobilisations financières		9 000	17 812	17 812
TOTAL		9 000	2 628 603	2 628 603
TOTAL GENERAL		96 040	3 372 358	3 372 358

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	23 979			23 979
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 488	23 240		52 728
Installations générales agencements aménagements divers	37 445	25 523		62 968
Matériel de transport	183 319	67 129	40 069	210 379
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 950	3 778		8 728
TOTAL	255 202	119 670	40 069	334 804
TOTAL GENERAL	279 181	119 670	40 069	358 782

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	23 240				
Instal.générales agenc.aménag.divers	25 523				
Matériel de transport	67 129				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 778				
Emballages récupérables et divers				1 439	
TOTAL	119 670			1 439	
TOTAL GENERAL	119 670			1 439	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires		1 439			1 439
TOTAL		1 439			1 439

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		40 000	40 000		
Pensions et obligations similaires		73 505	0		73 505
Autres provisions pour risques et charges	163 389		11 425		151 965
TOTAL	163 389	113 505	51 424		225 470

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	104 897	25 037	35 131		94 803
TOTAL	104 897	25 037	35 131		94 803
TOTAL GENERAL	268 287	139 981	86 555		321 712

Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles					
		32 917	35 131		
		41 439	51 425		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	17 812	0	17 812
Clients douteux ou litigieux	165 474	0	165 474
Autres créances clients	1 739 269	1 739 269	
Personnel et comptes rattachés	5 000	5 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	320	320	
Taxe sur la valeur ajoutée	72 897	72 897	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 101	1 101	
Groupe et associés	301 183	301 183	
Débiteurs divers	189 227	189 227	
Charges constatées d'avance	16 586	16 586	
TOTAL	2 508 870	2 325 584	183 286

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 600	1 600		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 280 794	535 397	1 745 397	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 547 356	1 547 356		
Personnel et comptes rattachés	397 055	397 055		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	202 025	202 025		
Impôts sur les bénéfices	157 556	157 556		
Taxe sur la valeur ajoutée	61 815	61 815		
Autres impôts taxes et assimilés	36 522	36 522		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30 263	30 263		
Autres dettes	173 044	173 044		
Produits constatés d'avance	559 757	559 757		
TOTAL	5 447 786	3 702 389	1 745 397	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	402 039			

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE REPRO	85 000			85 000	
FONDS DE COMMERCE AB TELECO	128 000			128 000	
FONDS DE COMEMRCE QUENTIN	13 990			13 990	
Total	226 990			226 990	

Ces fonds s'intègrent de façon indissociable dans le fonds de commerce actuel de la société. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021 et en application du règlement 2015-06 sur les actifs une analyse de la juste valeur a été mise ouvre en retenant la valeur d'usage.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments d'actifs incorporels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel de repro en location	Linéaire	3 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode CMUP (coût moyen unitaire pondéré).

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	291 861
Autres créances	43 941
Total	335 802

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	437 455
Dettes fiscales et sociales	355 610
Autres dettes	3 133
Total	797 798

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 586
Total	16 586
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	559 757
Total	559 757

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 281 594
Total	2 281 594

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : Crédit mutuel
 Montant initial de cette garantie : 125 000
 Montant restant dû en capital : 21 290
 Date de fin d'échéance de la garantie : 15/12/2022
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement d'un compte à terme à hauteur de 125k
 : dans la limite du capital restant dû

Emprunt du : BNP Paribas
 Montant initial de cette garantie : 2 600 000
 Montant restant dû en capital : 2 259 503
 Date de fin d'échéance de la garantie : 31/07/2026

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Engagements financiers

Détail des cautions données

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice, d'un montant total de 73 505€.
L'impact de la dotation annuelle sur le résultat clos au 31/03/2022 s'élève à 7880€.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
		73 505
Engagement total		73 505

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 - 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- hypothèse de revalorisation des salaires de 2%
- taux d'actualisation 1.10 %
- Table INSEE 2021

2 IT SOLUTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 19 RUE DE L INNOVATION, 42000 SAINT-ETIENNE
538 313 867 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUILLET 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 1 081 673,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	+ 1 081 673,64 euros
- Affecté à l'absorption des pertes antérieures au compte « autres réserves »	- 65 625,23 euros
- Aux associés à titres de dividendes soit un revenu de 173 € par dividende	- 865 000,00 euros

SOLDE	+ 151 048,41 euros

Affecté en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 181 382,75 euros.

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2020 : Montant total des dividendes distribués : 1 100 000 €
soit 220 euros par titre.
Dividendes non-éligibles à l'abattement de 40 % : 1 100 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2019 : Montant total des dividendes distribués : 300 000 €
soit 60 euros par titre.
Dividendes non-éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2018 : Montant total des dividendes distribués : 300 000 €
soit 60 euros par titre.
Dividendes non-éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 JUILLET 2022

Cette résolution est adoptée par 500 voix ayant voté pour,voix ayant voté contre et
.....voix s'étant abstenues.

Certifié conforme

Le Président
Signature du Président



mazars

Le Forum
5, avenue de Verdun BP 1119
26011 Valence Cedex

2 IT SOLUTIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 15 mois clos le 31 mars 2022

2 IT SOLUTIONS

Société par actions simplifiée

RCS : SAINT ETIENNE 538 313 867

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 15 mois clos le 31 mars 2022

A l'assemblée générale de la société 2 IT SOLUTIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 IT SOLUTIONS relatifs à l'exercice de 15 mois clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars & SEFCO

Valence, le 5 juillet 2022

Matthieu VERNET

Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 15			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	23 978.70	23 978.70				
	Fonds commercial (1)	226 990.00		226 990.00	226 990.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	78 042.22	52 728.00	25 314.22	12 279.89	13 034.33	106.14
	Autres immobilisations corporelles	414 743.24	282 075.66	132 667.58	201 821.80	69 154.22	34.26
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2 610 631.00		2 610 631.00		2 610 631.00		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	160.00		160.00	160.00			
Prêts							
Autres immobilisations financières	17 812.49		17 812.49	26 650.00	8 837.51	33.16	
Total II	3 372 357.65	358 782.36	3 013 575.29	467 901.69	2 545 673.60	544.06	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	748 070.24		748 070.24	367 359.42	380 710.82	103.63
	Avances et acomptes versés sur commandes	8 966.15		8 966.15		8 966.15	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 904 743.73	94 803.15	1 809 940.58	1 598 639.17	211 301.41	13.22
	Autres créances	569 728.02		569 728.02	168 550.89	401 177.13	238.02
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 104 211.58		1 104 211.58	1 525 259.79	421 048.21	27.61	
Charges constatées d'avance (3)	16 585.93		16 585.93	28 131.32	11 545.39	41.04	
Total III	4 352 305.65	94 803.15	4 257 502.50	3 687 940.59	569 561.91	15.44	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 724 663.30	453 585.51	7 271 077.79	4 155 842.28	3 115 235.51	74.96	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0.49
165 474.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2022 15	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	500 000.00	500 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	50 000.00	50 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	30 334.34	632 330.94	601 996.60	95.20
	Report à nouveau	65 625.23		65 625.23	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 081 673.64	498 003.40	583 670.24	117.20
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	1 439.00		1 439.00	
	Total I	1 597 821.75	1 680 334.34	82 512.59	4.91
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	151 964.89 73 505.12	163 389.44	11 424.55 73 505.12	6.99
	Total III	225 470.01	163 389.44	62 080.57	38.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 281 594.31	82 832.63	2 198 761.68	NS
	Concours bancaires courants	800.00	661.09	138.91	21.01
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 547 355.95	1 081 683.99	465 671.96	43.05
	Dettes fiscales et sociales	854 972.15	724 176.10	130 796.05	18.06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	30 262.92 173 043.86	15 454.87 54 481.03	14 808.05 118 562.83	95.81 217.62	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	559 756.84	352 828.79	206 928.05	58.65
	Total IV	5 447 786.03	2 312 118.50	3 135 667.53	135.62
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		7 271 077.79	4 155 842.28	3 115 235.51	74.96

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 702 389.27 2 279 971.00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 271 077.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 631 285.06 Euros et dégageant un bénéfice de 1 081 673.64 Euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/03/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La Société a acquis 100% des titres de la SASU IBL sise aux Echets (Miribel) pour un montant de 2 600 000€, financés par un emprunt de ce même montant auprès de la BNP. Une location gérance entre 2IT et IBL a pris effet au 01/11/2021. Une transmission universelle de patrimoine a été conclue entre 2IT et IBL, et sera effective sur l'exercice cloturant au 31 mars 2023.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2022 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	250 969		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	41 768		36 274
Installations générales agencements aménagements divers	103 387		30 399
Matériel de transport	313 186		43 848
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 963		
TOTAL	469 304		110 521
Autres participations			2 610 631
Autres titres immobilisés	160		
Prêts, autres immobilisations financières	26 650		162
TOTAL	26 810		2 610 793
TOTAL GENERAL	747 083		2 721 315

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			250 969	250 969
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			78 042	78 042
Installations générales agencements aménagements divers			133 786	133 786
Matériel de transport		87 040	269 995	269 995
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 963	10 963
TOTAL		87 040	492 785	492 785
Autres participations			2 610 631	2 610 631
Autres titres immobilisés			160	160
Prêts, autres immobilisations financières		9 000	17 812	17 812
TOTAL		9 000	2 628 603	2 628 603
TOTAL GENERAL		96 040	3 372 358	3 372 358

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	23 979			23 979
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 488	23 240		52 728
Installations générales agencements aménagements divers	37 445	25 523		62 968
Matériel de transport	183 319	67 129	40 069	210 379
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 950	3 778		8 728
TOTAL	255 202	119 670	40 069	334 804
TOTAL GENERAL	279 181	119 670	40 069	358 782

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	23 240				
Instal.générales agenc.aménag.divers	25 523				
Matériel de transport	67 129				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 778				
Emballages récupérables et divers				1 439	
TOTAL	119 670			1 439	
TOTAL GENERAL	119 670			1 439	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires		1 439			1 439
TOTAL		1 439			1 439

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		40 000	40 000		
Pensions et obligations similaires		73 505	0		73 505
Autres provisions pour risques et charges	163 389		11 425		151 965
TOTAL	163 389	113 505	51 424		225 470

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	104 897	25 037	35 131		94 803
TOTAL	104 897	25 037	35 131		94 803
TOTAL GENERAL	268 287	139 981	86 555		321 712

Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles					
		32 917	35 131		
		41 439	51 425		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	17 812	0	17 812
Clients douteux ou litigieux	165 474	0	165 474
Autres créances clients	1 739 269	1 739 269	
Personnel et comptes rattachés	5 000	5 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	320	320	
Taxe sur la valeur ajoutée	72 897	72 897	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 101	1 101	
Groupe et associés	301 183	301 183	
Débiteurs divers	189 227	189 227	
Charges constatées d'avance	16 586	16 586	
TOTAL	2 508 870	2 325 584	183 286

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 600	1 600		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 280 794	535 397	1 745 397	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 547 356	1 547 356		
Personnel et comptes rattachés	397 055	397 055		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	202 025	202 025		
Impôts sur les bénéfices	157 556	157 556		
Taxe sur la valeur ajoutée	61 815	61 815		
Autres impôts taxes et assimilés	36 522	36 522		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30 263	30 263		
Autres dettes	173 044	173 044		
Produits constatés d'avance	559 757	559 757		
TOTAL	5 447 786	3 702 389	1 745 397	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	402 039			

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE REPRO	85 000			85 000	
FONDS DE COMMERCE AB TELECO	128 000			128 000	
FONDS DE COMEMRCE QUENTIN	13 990			13 990	
Total	226 990			226 990	

Ces fonds s'intègrent de façon indissociable dans le fonds de commerce actuel de la société. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021 et en application du règlement 2015-06 sur les actifs une analyse de la juste valeur a été mise ouvre en retenant la valeur d'usage.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments d'actifs incorporels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel de repro en location	Linéaire	3 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode CMUP (coût moyen unitaire pondéré).

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	291 861
Autres créances	43 941
Total	335 802

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	437 455
Dettes fiscales et sociales	355 610
Autres dettes	3 133
Total	797 798

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 586
Total	16 586
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	559 757
Total	559 757

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 281 594
Total	2 281 594

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : Crédit mutuel
 Montant initial de cette garantie : 125 000
 Montant restant dû en capital : 21 290
 Date de fin d'échéance de la garantie : 15/12/2022
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement d'un compte à terme à hauteur de 125k
 : dans la limite du capital restant dû

Emprunt du : BNP Paribas
 Montant initial de cette garantie : 2 600 000
 Montant restant dû en capital : 2 259 503
 Date de fin d'échéance de la garantie : 31/07/2026

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/03/2022

Engagements financiers

Détail des cautions données

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice, d'un montant total de 73 505€.

L'impact de la dotation annuelle sur le résultat clos au 31/03/2022 s'élève à 7880€.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
		73 505
Engagement total		73 505

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 - 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- hypothèse de revalorisation des salaires de 2%
- taux d'actualisation 1.10 %
- Table INSEE 2021